



COMMUNE DE LA NEUVILLE-ROY

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 13 Janvier 2014 à 20h30

Le Lundi 13 janvier 2014, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LAFFERRERE, Maire

Présents : Mrs, Mmes LAFFERRERE, MICHEL, VASSEUR, LEAL, LEFEBVRE, MARCEAU, LESUEUR, LABBE, VALAT, KRAL, VAN VOOREN, GREVIN, BELLOY

Absents :

Secrétaire : Monsieur Thomas LESUEUR

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toute l'assemblée.

1/ Désignation d'un secrétaire de séance.

Monsieur Thomas LESUEUR est désigné Secrétaire de séance.

2/ Approbation du dernier procès - verbal.

Le procès-verbal du dernier conseil est approuvé à l'unanimité des membres. Monsieur Belloy demande toutefois des précisions sur le transfert du patrimoine de la commune au SEEZO à compter du 1^{er} janvier 2014.

3/ Indemnités représentative de logements des instituteurs (délibération 2014-01-001).

Monsieur le Maire donne lecture d'une circulaire du Préfet du 18 décembre 2013 demandant aux collectivités locales de fixer le taux.

Après exposé du maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour un taux maximum de +1.20 % de progression pour l'indemnité des instituteurs pour 2014.

4/ Tarifs de location Salles des fêtes (délibération 2014-01-002)

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs de location de la salle des fêtes n'ont pas été révisés depuis 2008, que de lourds travaux de mise en conformité ont été réalisés l'an passé. Il propose de réviser les montants de location et donne la parole à M. LEFEBVRE, adjoint responsable de la salle des fêtes.

Monsieur LEFEBVRE présente les propositions de prix après avoir consulté auprès des mairies de Ravenel, de Moyenneville et Lieuvillers leurs tarifs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de mettre en application à compter du 13 janvier 2014 les modalités financières suivantes pour la location de la salle des fêtes de La Neuville-Roy :

		Habitant de La Neuville-Roy	Habitants extérieurs - Entreprises
Vin d'honneur		120.00 €	160.00 €
Réception	1 ^{er} jour	200.00 €	300.00 €
	2 ^{ème} jour	100.00 €	120.00 €
Caution « Dégradation »		230.00 €	230.00 €
Caution « Nettoyage »		50.00 €	50.00 €
Arrhes pour association : 50.00 € (non encaissées si la réalisation de l'évènement a bien lieu)			

Les réservations et dépôts de chèques effectués pour 2014 avant le 13 janvier 2014 gardent l'ancien tarif. Monsieur VASSEUR intervient pour rappeler la nécessité de remplir le cahier d'émargement mis en place dans la salle des fêtes. En effet il a constaté que le frigo était à nettoyer, qu'un état des lieux devait être fait

plus pointu et plus minutieux à chaque location ou échange de salles entre location d'associations, location de privés ou tout simplement entre les divers instances publiques qui utilisent cette salle.

5 / Toiture de la mairie (délibération 2014-01-003)

Monsieur le Maire informe que des infiltrations d'eaux ont été constatées sur la toiture de la mairie. Des travaux urgents sont nécessaires sur une toiture d'environ 165 m2. Il a consulté plusieurs entreprises et propose aux membres du Conseil Municipal d'inscrire au budget 2014 ces dépenses et de solliciter le Conseil Général de l'Oise .

Après discussions, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité d'inscrire au budget 2014 cette dépense et de présenter un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Oise selon le plan de financement suivant :

Travaux d'Urgence Toiture Mairie

Montant total des travaux (H.T) : 25 237.49 €uros

Subvention du Conseil Général (44%): 11 104.50 €uros

A la charge de la commune :

- Travaux : 14 132.99 €uros
- Avance T.V.A. : 5 047.49 €uros

6 / Renforcement talus place des fêtes (délibération 2014-01-004)

Monsieur le Maire rappelle l'état actuel du talus place des fêtes. Il donne la parole à M. MICHEL qui a étudié la proposition faite lors du dernier conseil municipal, à savoir : un enrochement du talus et la pose d'arbrisseaux fleurissant à divers moments de l'année.

Dans un premier temps, ces travaux se feraient sur 35 mètres linéaires environ côté gauche de la plateforme bitumée et dans un deuxième temps le côté droit. Les arbres malades seraient enlevés par les services techniques de la commune et donnés aux personnes nécessiteuses pour se chauffer.

Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Général et de passer au vote

Après exposé, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident d'inscrire au budget 2014, la mise en sécurité du talus de la place des fêtes et sollicitent Le Conseil Général de l'Oise pour une aide financière selon le plan de financement suivant :

Montant des Travaux	:	56 248.00	euros HT
Subvention Conseil Général 44 %	:	24 749.12	euros HT
A la charge de la commune	:	31 498.88	euros HT
TVA	:	11 024.61	euros HT

7/ Mare du Château – demande de subvention auprès de l'Etat (délibération 2014-01-005)

Monsieur le Maire propose pour le budget 2014 d'inscrire la remise en état de la mare rue du Puits Notre Dame. En effet, il a constaté un affaissement du mur côté propriété privé et la nécessité de curer cette mare suite aux différentes observations faites lors la réfection de l'écoulement d'eaux pluviales dans cette même rue par l'entrepreneur.

Après discussion, n'ayant pas de devis à proposer, les membres du conseil à l'unanimité décident d'ajourner ce dossier.

8/ Place de l'Eglise – demande de subvention auprès de l'Etat (délibération 2014-01-006)

Monsieur le Maire propose pour le budget 2014 d'inscrire la réfection de la place de l'église suite à l'étude réalisée par le C.A.U.E.

Après discussion, n'ayant pas de devis à proposer, les membres du conseil à l'unanimité décident d'ajourner ce dossier.

9/ Signature d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E) (délibération 2014-01-007)

Monsieur le Maire propose, suite à une candidature spontanée de soulager le travail du secrétariat par la signature et l'engagement d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, contrat aidé par l'état, en signant une convention avec celui-ci sur une durée de un an par exemple.

Après discussion, arrivant au terme du mandat électoral, les membres du conseil à l'unanimité décident de ne pas signer cette convention, ni de créer cet emploi.

10/ Informations diverses

- Monsieur le Maire informe:
 - ❖ Au 10 janvier 2014, 677 électeurs sont inscrits sur la liste électorale de la commune
 - ❖ Le Sous-Préfet de Clermont part et n'est pas remplacé pour le moment
 - ❖ Un chien de la Gendarmerie viendra exercer son flair sur la commune dans les prochains jours
 - ❖ Les vœux du R.P.I se sont déroulés le vendredi 10 janvier 2014
 - ❖ La galette des rois de l'U.M.R.A.C. a eu lieu le samedi 11 janvier 2014
- Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de M. Michel HERVÉ. Une réponse lui sera adressée dans les meilleurs délais
- Lors du coup de vent de décembre dernier, un couvercle de gaine des conduites téléphoniques des antennes sur le château d'eau s'est décroché pour atterrir chez un particulier sans faire de blessés ni de dégâts.
- Un accident routier a eu lieu à la sucrerie en direction de Ravenel, dérapage sur le verglas. De gros dégâts matériels pour la voiture, mais pas de blessés. Des dégâts sur les haies et le pont ont été constatés et seront déclarées à l'assurance.
- Les travaux d'arborisation menés par Monsieur MICHEL, rue du Puits salés seront terminés à compter du 1^{er} mars 2014.
- Les travaux de réparation du P.A.V rue du stade seront réalisés en février 2014.
- La commission urbanisme se réunira le mercredi 15 janvier à 17h30 pour étudier les dossiers déposés.
- La Mairie accueillera un jeune stagiaire en février 2014, qui aura pour principale tâche d'archiver les documents de la commune.
- Une signalétique de la Zone Industrielle sera mise en place en partenariat avec la Communauté de Communes du Plateau Picard. Une demande sera faite auprès des entreprises avant l'installation

Monsieur Le Maire informe de différentes dates de rendez-vous :

- Jeudi 16 janvier 2014 – Vœux du Maire de Saint Just
- Vendredi 17 janvier 2014 - Vœux au personnel de la commune et repas avec les conseillers
- Dimanche 19 janvier – Vœux du Maire – La Neuville-Roy à 11h00
- Jeudi 23 janvier 2014 – Vœux de la CCPP à 18h30
- Vendredi 24 janvier – Vœux du Conseil Général
- Samedi 25 janvier – Salon de la Broderie salle des fêtes
- Dimanche 26 janvier - Salon de la Broderie salle des fêtes
- Samedi 15 Février – Assemblée Générale de l'UMRAC
- Samedi 8 mars – Cérémonie de la citoyenneté à la mairie à 11h00 pour les nouveaux électeurs
- Samedi 15 mars – Gouter de Pâques pour les anciens
- Dimanche 23 mars – Élections municipales 1^{er} tour
- Dimanche 30 mars – Élections municipales – 2^{ème} tour
- Jeudi 1^{er} mai – Course cycliste de l'Aronde
- Dimanche 8 mai – Brocante – organisée par Photo cinéma (et non en avril)
- Dimanche 25 mai – Élection Européenne

6/ Questions diverses

Monsieur le Maire propose un tour de table.

- Monsieur VASSEUR informe que le bornage du RPC va se dérouler sous peu et que le concours d'architecte est lancé.
- Madame LEAL informe que le gouter du CCAS aura bien lieu comme d'habitude
- Monsieur LEFEBVRE informe que le bulletin annuel arrive cette semaine et sera distribué avant les vœux du maire.

- Monsieur VAN VOOREN informe qu'il a été avec Madame KRAL à la constitution du bureau du SEEZO et que Monsieur POTELLE s'est porté candidat et devrait être élu président de cette nouvelle structure
- Monsieur BELLOY demande si l'on connaît maintenant la société qui a effectué l'élagage rue du Château. Monsieur le Maire lui répond qu'à ce jour, il ne connaît pas cette entreprise.

N'ayant plus d'informations, ni de questions, Monsieur le Maire, lève la séance à 21h45.

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du conseil municipal du 13 janvier 2014 a comporté six délibérations comme suit :

1	Indemnités représentative de logements des instituteurs	(délibération 2014-01-001)
2	Tarifs de location Salles des fêtes	(délibération 2014-01-002)
3	Toiture de la mairie	(délibération 2014-01-003)
4	Renforcement talus place des fêtes	(délibération 2014-01-004)
5	Mare du Château – demande de subvention auprès de l'État	(délibération 2014-01-005)
6	Place de l'Église – demande de subvention auprès de l'État	(délibération 2014-01-006)
7	Signature d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E)	(délibération 2014-01-007)

Claude LAFFERRERE		Guillaume LABBE	
Thierry MICHEL		Jean-François VALAT	
Olivier VASSEUR		Annick KRAL	
Martine LEAL		Xavier VAN VOOREN	
Philippe LEFEBVRE		Béatrice GREVIN	
Nathalie MARCEAU		Jean BELLOY	
Thomas LESUEUR			